

INFORMATIONS POST AGO

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD

« MPBS »

Siège Social : Route de Gabès Km 1,5 - SFAX

A la suite de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 13 Juin 2026 ; la société Manufacture de Panneaux Bois du Sud publie ce qui suit :

- Les résolutions adoptées,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- La liste des administrateurs

1/Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société « MPBS » et du groupe « MPBS », et les rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2025 et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2025 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration d'affectation du résultat qui se présente comme suit :

<i>Résultat de l'exercice 2025</i>	<i>7 410 805,999 Dinars</i>
<i>Résultats reportés antérieurs</i>	<i>9 195 266,464 Dinars</i>
Sous total	16 606 072,463 Dinars
<i>Réserve spéciale de réinvestissement</i>	<i>125 000,000 Dinars</i>
<i>Dividendes à distribuer (0,240 Dinars/action)</i>	<i>(4 960 526,400 Dinars)</i>
Report à nouveau	11 520 546 ,063 Dinars

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de **0,240 Dinars** par action correspondant à la somme globale de 4 960 526, 400 Dinars à prélever sur les résultats reportés.

La mise en paiement des dividendes est fixée pour la date du **09 juillet 2026**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions prévues par les articles 200 et suivants et de l'article 475 du CSC, dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer des jetons de présence à hauteur de 10.000 Dinars Brut par administrateur au titre de l'exercice 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

SIXIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat des administrateurs ci-après pour une durée de trois exercices soit 2026-2027 et 2028 :

- Mr. Sofiène Sellami ;
- Mme Dorra Chaabouni Sellami;
- Mme Fatma Gargouri ép Khemakhem ;
- Mr. Kais Sellami ;
- Mr. Mahdi Sellami ;
- Mr. Malek Sellami ;
- Mr. Mohamed Sellami ;
- Mr. Ahmed Ben Massaoud : représentant des actionnaires minoritaires.

Les administrateurs ainsi nommés déclarent accepter leur mandat et qu'ils ne sont frappés d'aucune incompatibilité interdisant l'exercice de leur mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

SEPTIEME RESOLUTION

En exécution des dispositions la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Mme Rym Makhoulfi Chaaben et Mr Hakim Cherif en tant que membres indépendants du Conseil d'administration pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Messieurs les administrateurs ainsi nommés déclarent accepter leurs mandats et qu'ils ne sont frappés d'aucune incompatibilité interdisant l'exercice de leur mandat.

Ainsi, le conseil d'administration de la société « MPBS » est désormais composé des administrateurs suivants :

- Mr. Sofiène Sellami ;
- Mme Dorra Chaabouni Sellami;
- Mme Fatma Gargouri Khemakhem;
- Mr. Kais Sellami ;
- Mr. Mahdi Sellami ;
- Mr. Malek Sellami ;
- Mr. Mohamed Sellami ;
- Mr Ahmed Ben Massaoud, représentant des actionnaires minoritaires
- Mme Rym Makhoulfi Chaaben, membre indépendant ;
- Mr Hakim Cherif, membre indépendant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

HUITIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat des Co-Commissaires aux comptes, Monsieur Sleheddine Zahaf et Madame Aida Charfi Loulou pour trois ans portant sur les exercices 2026, 2027 et 2028.

Monsieur Sleheddine Zahaf et Madame Aida Charfi Loulou présents à l'Assemblée déclarent ne pas se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et déclarent accepter leurs fonctions de commissaires aux comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

2/Le bilan après affectation du résultat comptable

ACTIFS	31-déc-25	31-déc-24	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31-déc-25	31-déc-24
<u>Immobilisations incorporelles</u>	565 639,802	458 148,455	Capital social	20 668 860,000	20 668 860,000
Moins : amortissements	-453 459,158	-434 083,190	Réserves légales	2 066 886,000	2 066 886,000
	112 180,644	24 065,265	Prime d'émission	7 105 528,000	7 105 528,000
<u>Immobilisations corporelles</u>	41 408 446,056	39 906 339,203	Autres capitaux propres	108 379,598	231 463,378
Moins : amortissements	-26 324 756,501	-24 750 741,460	Reserve ordinaire	5 000 000,000	5 000 000,000
	15 083 689,555	15 155 597,743	Réserves spéc. réinvest.	1 870 400,000	1 745 400,000
<u>Immobilisations financières</u>	18 966 375,555	18 800 867,044	Modifications comptables		-182 045,319
Moins : provisions			Résultats reportés	11 520 546,063	9 195 266,464
	18 966 375,555	18 800 867,044	Total capitaux propres après affectation	48 340 599,661	46 013 403,842
Total des actifs immobilisés	34 162 245,754	33 980 530,052	PASSIFS		
Autres actifs non courants	20 725,679	7 041,796	Passifs non courants		
Total actifs non courants	34 182 971,433	33 987 571,848	Emprunts	3 379 780,174	2 141 551,900
ACTIFS COURANTS			Autres passifs financiers	22 000,000	22 000,000
Stocks	21 183 847,944	18 172 113,875	Provision		
Provisions	-261 141,793	-261 141,793	Total des passifs non courants	3 401 780,174	2 163 551,900
	20 922 706,151	17 910 972,082	Passifs courants		
Clients et comptes rattachés	24 090 469,476	20 106 326,059	Fournisseurs	4 018 798,971	4 484 971,328
Provisions	-2 610 719,058	-2 259 660,513	Autres passifs courants	7 954 959,096	5 843 991,232
	21 479 750,418	17 846 665,546	Concours bancaires et autres passifs financiers	16 960 026,408	14 387 334,292
Autres actifs courants	3 808 943,723	2 889 872,669	Total des passifs courants	28 933 784,475	24 716 296,852
Placement et autres actifs financiers	66 771,680	50 942,770			
Liquidités et équivalents de liquidités	215 020,905	207 227,679	Total des passifs	32 335 564,649	26 879 848,752
Total des actifs courants	46 493 192,877	38 905 680,746			
TOTAL DES ACTIFS	80 676 164,310	72 893 252,594	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	80 676 164,310	72 893 252,594

3/L'état d'évolution des capitaux propres :

Désignations	Capital social	Réserves légales	Réserves ordinaires	Subvent. d'invest.	Réserves spéciales de réinvest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
solde au 31/12/2025 avant affectation	20 668 860,000	2 066 886,000	5 000 000,000	108 379,598	1 745 400,000	7 105 528,000	9 195 266,464	7 410 805,999	53 301 126,061
Affectation du résultat de l'exercice 2025								-7 410 805,999	-7 410 805,999
Réserves spéc. réinvest					125 000,000		-125 000,000		0.000
Résultats reportés							7 410 805,999		7 410 805,999
Dividendes à distribuer exercice 2 025							-4 960 526,400		-4 960 526,400
SNC au 31/12/2025	20 668 860,000	2 066 886,000	5 000 000,000	108 379,598	1 870 400,000	7 105 528,000	11 520 546,063	0,000	48 340 599,661

4.3 La liste des membres du conseil d'administration

Membres du conseil	Représenté par	Qualification	Mandat	Activité professionnelle	Autres mandats D'administrateur
Mr. Sofiène SELLAMI	Lui-même	Président du conseil	2026-2028	Président du conseil d'administration de « DOMAINE OLIVA »	Administrateur dans « CBM », administrateur dans « MBS », dans « DOMAINE OLIVA » et dans le Groupe «SPG »
Mme Dorra CHAABOUNI Ep SELLAMI	Lui-même	Membre	2026-2028		
Mr. Mohamed SELLAMI	Lui-même	Directeur Général	2026-2028	Gérant de « SPECTRA », Gérant de « ENERGIKA » et MOBITECH	Administrateur dans « DOMAINE OLIVA », Administrateur dans MBS et Administrateur dans CBM
Mr. Malek SELLAMI	Lui-même	Membre	2026-2028	Gérant de« HABITAT » et Directeur Général de « DOMAINE OLIVA »	Administrateur dans « DOMAINE OLIVA »
Mr Ahmed Ben MASSAOUD	Lui-même	Membre représentant des actionnaires minoritaires	2026-2028	Gérant de la société SOFEM	
Mr. Mahdi SELLAMI	Lui-même	Membre	2026-2028	Directeur Général de la société « CBM »	Administrateur dans CBM et Administrateur dans MBS
Mr. Kais SELLAMI	Lui-même	Membre	2026-2028	Directeur Général de la société « MBS »	Administrateur dans MBS et Administrateur dans CBM
Mme Rym MAKHLOUFI CHAABEN	Lui-même	Membre indépendant	2026-2028	DGA Société CHO company	Administrateur dans CHO et administrateur dans CHO MAROC
Mr.Hakim CHERIF	Lui-même	Membre indépendant	2026-2028	Responsable des risques Arab Tunisian Bank (ATB)	
Mme Fatma GARGOURI Ep KHEMAKHEM	Lui-même	Membre	2026-2028	Administrateur délégué chargé de mission	